



JOURNEE 1 – Lundi 11 octobre 2021

Accès au logement

L'accès au logement est l'une des priorités de la politique d'intégration des primo-arrivants. Il s'agit de la première étape de leur parcours d'intégration. Depuis la circulaire du 12 décembre 2017, le ministère de l'intérieur et le ministère de la cohésion des territoires ont œuvré pour la mobilisation de logements supplémentaires en faveur des primo-arrivants. Cette dynamique est soutenue par des mesures d'accompagnement vers l'autonomie.

- **Visite du CPH de Livry-Gargan, 7 place François Mitterrand, 93 190 Livry-Gargan, de 14 heures à 16 heures, en présence de M. Patrick LAPOUZE, sous-préfet de l'arrondissement du Raincy, de M. Pierre-Yves MARTIN, maire de Livry-Gargan (ou de son représentant) ainsi que de l'OFII et des partenaires du centre.**



Le Centre Provisoire d'Hébergement de Livry-Gargan est géré par l'association COALLIA, qui agit pour l'insertion et l'autonomie des personnes vulnérables.

L'association COALLIA, créée en 1962, gère aujourd'hui 19 CPH en France, pour un total de 1 297 places. L'accompagnement qu'elle propose comprend l'accès aux droits, le logement, l'emploi, la santé et la citoyenneté.

coallia

Qu'est-ce qu'un CPH ?

Les Centres Provisoires d'Hébergement (CPH) proposent un hébergement temporaire aux bénéficiaires de la protection internationale les plus vulnérables et en besoin d'accompagnement renforcé suite à l'orientation assurée par l'OFII, pendant 9 à 12 mois. Cette période est mise à profit pour les accompagner vers l'autonomie en vue d'une intégration réussie et durable.

Les BPI qui résident dans les CPH sont accompagnés dans leurs démarches administratives et juridiques, ainsi que dans leur accès aux droits. Ils bénéficient d'un accompagnement sanitaire et social, ainsi que d'un accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle. La démarche vise à rendre le primo-arrivant autonome et à permettre la compréhension du fonctionnement de la société française.

Il y a trois CPH en Seine-Saint-Denis (à Livry-Gargan, au Pré-Saint-Gervais et à Montreuil), pour un total de 245 places, occupées à 97%.

De janvier à septembre 2021, 60 nouvelles orientations en CPH ont été réalisées en Seine-Saint-Denis au profit de bénéficiaires de la protection internationale.

MISSIONS PROPOSEES

Accompagnement social personnalisé avec un travailleur	Entretiens de suivi social régulier, domiciliation administrative, aide à l'ouverture des droits sociaux.
Accès aux soins	Aide à l'accès aux soins et orientation (spécialistes, suivi psychologique...) ouverture de droit (CMU, AME) accompagnement administratif aux démarches liées à la grossesse.
Accompagnement à la formation linguistique	Accès à la formation linguistique, suivi dans le parcours CIR (orientation en centre de formation, missions locales pour les jeunes de - 25 ans).
Accès à l'insertion professionnelle	Aide et soutien à la recherche d'un emploi ou d'une formation Accompagnement aux démarches de validation des diplômes, bilan de compétences, atelier CV...
Accès aux droits	Un référent informe les primo-arrivants de leurs droits et les soutient dans leurs démarches d'insertion.
Accompagnement et soutien à la parentalité et à la scolarité	Groupes de parole, séances d'information sur le système éducatif français, accompagnement des parents au suivi de la scolarité des enfants
Accès à l'insertion socio-culturelle	Ateliers collectifs (exemple : arts plastiques, cuisine, parentalité), Groupes de parole. Sorties culturelles : en collectif (musée, lieux touristiques...) ou en individuel avec la personne de leur choix (billets de spectacles gratuits Culture du CŒUR).
Prise en compte de votre avis	Organisation de rencontres ou de réunions thématiques (groupe d'expression des usagers)
L'accompagnement vers le logement pérenne et la gestion de la sortie	Renseignement du dossier de demande de logement social, Recherche d'un logement pérenne ou une solution adaptée, Mobilité, Accompagnement dans l'installation